

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : DEUX FRANCS

N° 307 -- 11 Novembre 1939

*A l'occasion de
la réouverture
du "Capitole"
et du "Majestic"
de Marseille*



PRÉSENTE

Une Production de
Maurice LEHMANN

FERNANDEL

Michel SIMON

ARLETTY

dans



ROGER CORBEAU

fric-frac

Une Réalisation de

Maurice LEHMANN

D'après la célèbre pièce de

Edouard BOURDET

Adaptation Cinématographique
et Dialogues de

Michel DURAN



53, Rue Consolat
Téléph. N. 27-00

*Du rire, de la gaieté, de la bonne humeur !
Des Chansons populaires !*

Un film qui plaira à tout le monde
et qui réalisera des recettes record !

MARDI 14 NOVEMBRE
à 10 heures du matin au **PATHÉ - PALACE**

GRANDE PRÉSENTATION STRICTEMENT CORPORATIVE

REDA CAIRE
GORLETT
Mireille **PONSARD**

dans

" MARSAILLE mes amours "

d'après l'opérette de Marc CAB - TUTELIER et AUDIFFRED
Musique de Georges SELLERS (Editions Paul Beuscher)
Adaptation et découpage de Paul SCHILLER

Réalisation et Dialogues de **Daniel NORMAN**

Interprété par :

Nina MYRAL
MAXIMILIENNE

Janine ROGER - LAMBRETTE

Suzanne DEHELLY
et
Léon BELIERES

Production **GARB - GUIDI**
réalisée aux Studios Marcel PAGNOL de Marseille

La Revue de l'Écran

ORGANE D'INFORMATION ET
D'OPINION CORPORATIVES

ET L'EFFORT
CINÉMATOGRAPHIQUE
REUNIS

Directeur-Rédacteur en Chef: **André de MASINI** Directeur Technique: **C. SARNETTE**
43, Boulevard de la Madeleine — MARSEILLE — Téléph. : National 26-82
ABONNEMENTS - L'AN : FRANCE 40 FRANCS - ÉTRANGER 60 FRANCS — R. C. Marseille 76.236
12^{me} ANNÉE - N° 307 TOUS LES SAMEDIS II NOVEMBRE 1939

ACTUALITÉS

Je ne sais si nos lecteurs de chaque semaine ont pensé à faire cette constatation, que les événements ont eu pour effet de réintégrer nos propos dans le cadre strict de la défense corporative, ou, pour être plus précis, de la défense du cinéma-industrie.

À quelque diversion près, chacun de nos articles, qu'il soit signé Sarnette, Arlaud, ou votre serviteur, peut être considéré comme la suite logique du précédent. Cela tranche avec nos « Actualités » du temps de Paix, qui avaient tout au moins le mérite de la variété.

En dehors des directives actuelles qui, rendant « inopportunes » les sources les plus courantes de mon inspiration, ont singulièrement réduit le choix de mes sujets, il y a une raison bien simple à cela, c'est qu'il s'agit maintenant, avant tout et à tout prix, de sauver l'industrie, armature de l'art cinématographique.

Peu nous importent, pour l'instant, M. Léon Poirier ou Notre-Dame du Cinéma !

Ce qu'il faut, c'est donner aux gens l'envie et la facilité de fréquenter les salles obscures, aux exploitants les moyens et la ferme volonté de travailler, aux distributeurs la possibilité de « tenir » et de faire face à leurs engagements, aux producteurs l'audace et les assurances indispensables à la réalisation de films nouveaux. Et, à toutes les industries connexes, les moyens de servir l'exploitation et l'édition.

Que le cinéma-art subisse un coup terrible durant cette période, il n'est pas question de le nier. « La guerre a toujours élevé l'esprit ! », disait récemment *Le Canard enchaîné*. Nous n'y pouvons rien. Il serait absolument exceptionnel qu'une œuvre forte, humaine, libre, parvint à voir le jour durant les mois qui vont suivre. Prenons-en notre parti, avec l'espoir de nous rattraper « après ». Mais pour le moment, le danger n'est pas de cet ordre. Le public ira au cinéma cet hiver, même si les films se cantonnent dans une honnête médiocrité. Il ira au cinéma, parce que celui-ci est devenu pour lui une nécessité quasi vitale, et parce qu'il a besoin de distraction, d'oubli, d'émotion et de rire. Il ira au cinéma (en mettant à part la question pécuniaire, plus que jamais délicate, mais qui nous dépasse) si on sait le solliciter, si on lui fait comprendre qu'il peut s'y rendre sans honte (ah ! cette mentalité des petits pays !) si on lui donne les moyens de ne pas se casser la gueule en rentrant, et si on lui offre quelques trams à minuit pour le reconduire.

Ce long préambule ne me laisse guère de place pour la suite de mes « Actualités » de la semaine dernière dont le point de vue a été généralement approuvé. Le principal argument de ceux qui n'étaient pas d'accord, a porté sur les recettes de tel film dans telle grande salle du centre. À quoi il est facile de répondre que l'établissement en question « revient de loin », et que la comparaison avec les résultats de l'an dernier, à la même époque, dans le même cinéma, et pour des films d'importance analogue, n'apparaît pas comme catastrophique.

Une conséquence de l'état de choses actuel aura été de valoriser les « secondes semaines ». Sauf cas exceptionnel, et depuis longtemps à Marseille, un film faisait presque toujours une deuxième semaine inférieure à 50 % de la première. Dans le cas qui nous occupe, nous voyons la recette de la seconde semaine, approcher 65 % de celle de la première, en grande partie à cause de l'apport du dimanche.

Tout cela est intéressant à noter, et il n'est pas difficile de déduire quelle sera la politique d'exploitation de cette saison, tout au moins dans les grands centres : généralisation de la formule du tandem (à Nice, on a même vu une tripléte) et de l'exclusivité de deux semaines ou plus, combinaisons s'accordant parfaitement avec la rareté des films français nouveaux.

Nous avons depuis quelques soirs un peu plus de lumière, et une amélioration du régime des enseignes lumineuses. M. Cado nous promet officiellement un accroissement progressif, dont les habitants et les directeurs de cinémas des quartiers ne manqueront pas de se réjouir.

Reste le problème des transports en fin de soirée. Quelques taxis ont fait une timide réapparition nocturne sur la Canebière. Ce n'est pas suffisant en l'état actuel du porte-monnaie de la masse (encore qu'à Marseille, avec le prix des trams...) Il faudrait que la Compagnie des Tramways fit l'effort de remettre quelques voitures sur les lignes principales, et les plus éloignées, à l'heure de la sortie des spectacles. C'est une question de bonne volonté, car on ne me fera pas croire que le manque de personnel soit une raison valable. L'élément féminin s'est, en l'occurrence, suffisamment montré à la hauteur, et il y a encore assez de chômeurs non mobilisables pour faire en peu de temps de passables wattmen. Et puis, n'existe-t-il pas une « Union civique » dont le principal emploi est d'assurer la marche des trams en certaines périodes troublées ? Ces parfaits citoyens oseraient-ils nous laisser croire, si on les sollicitait, que le moment actuel n'est pas assez troublé pour qu'ils s'y intéressent ?

A. de MASINI.

Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est

La Chambre Syndicale des Distributeurs de Films vient d'adresser à ses membres la circulaire suivante, accompagnant la liste que nous publions ci-après :

Cher Collègue,

Nous recevons de la Commission de Contrôle des Informations de Presse, une liste de films interdits par la Censure. Ci-inclus nous vous remettons cette liste dans laquelle sont compris les quatre films qui vous ont été déjà signalés par notre Circulaire du 17 octobre 1939.

Nous vous rappelons instamment, les instructions précédentes qui restent en vigueur, concernant l'avis à donner à la Commission, chaque lundi, des films devant être projetés à Marseille dans le courant de la semaine.

Vous voudrez bien également, à votre tour, rappeler aux Exploitants auxquels vous livrez vos films, qu'ils ont aussi à soumettre à la Commission, le texte de leurs Programmes. Ceci ne concerne que les Exploitants de Marseille, chaque Gendarmerie fonctionnant pour les Localités de la XV^e Région où il n'y a pas de Contrôle de Presse.

Veillez agréer, cher Collègue, l'assurance de nos meilleurs sentiments

LISTE DES FILMS INTERDITS

- WARNER BROS :
- La Patrouille de l'Aube
 - Toujours dans mon cœur
 - Capture
 - Héros à vendre
 - Masacre
 - Derniers Hors la Loi
 - Légion Noire
 - L'École du Crime
- METRO GOLDWYN MAYER
- La Ronde des Pantins
 - Fraulein Docteur
- HELIOS-FILMS :
- Narcisse
 - Ignace
- SOMADIFILMS :
- J'arrose mes galons
 - Le lys brisé
 - Cavalier Lafleur
- PATHE CONSORTIUM CINEMA :
- Amok
 - Le Maudit
 - Justin de Marseille
 - Le Train de 8 h. 47

Cie FRANÇAISE CINEMATOGRAPHIQUE

- Manœuvres sur l'Adriatique
- Chéri-Bibi
- Deux Combinards

GUY-MAÏA FILMS

- Rappel immédiat
- Gigolette
- Franco de Port

COMPAGNIE LUX

- Le Dernier Tourant

FORRESTER-PARANT

- J'accuse
- Maison du Maltais

CINE-GUIDI-MONOPOLE

- Club de Femmes
- Tire-au-flanc

SOCIETE MARSEILLAISE DE FILMS

- Prisons de Femmes

ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE

- Gueule d'Amour

FILMS OSSO

- Quai des Brumes
- He des Veuves

MIDI-CINEMA-LOCATION

- Les Hommes de Proie
- Les Bas-Fonds
- Les Dégourdis de la 11^{me}
- Une de la Cavalerie

ROBUR-FILMS

- Trois artilleurs à l'Opéra

GALLIA-CINEI

- Trois Artilleurs en vadrouille
- Trois Artilleurs au Pensionnat

FILMS PARAMOUNT

- Illégal Trafic (Version française).
- Loi du Milieu (versions anglaise et française).
- Pénitencier de Femmes (versions anglaise et française).

R. A. C.

- Le Loup-Garou de Londres (versions anglaise et française).

WORMS

- Le Mouchard
- Le Veau Gras

HUGON

- Réserviste improvisé

FILMS MERIC

- La Garnison amoureuse

FILMS PRODIEX

- Le Soldat inconnu vous parle

SEDFI

- Paix sur le Rhin

Films suspendus momentanément en attendant décision officielle et ne pouvant en aucun moment être projetés avant cette décision.

Nana. — (Artistes Associés)

Bête Humaine. — (Cyrnos-Films)

Le Jour se lève. — (Dorfman)

Alerte en Méditerranée. — (Cie Française)

L'Equipage. — (Pathé Consortium Cinéma)

Le Puritain. — (Films Champion)

Dantzig. — (Le Monde en action)

ETABLISSEMENTS RADIUS

130, Boulevard Longchamp - MARSEILLE

Téléphone : N. 38-16 et 38-17

AGENTS GÉNÉRAUX DES



Etude, et devis entièrement gratuits et sans engagement

TOUS LES ACCESSOIRES DE CABINES - AMÉNAGEMENTS DE SALLE

ASSOCIATION des DIRECTEURS DE THÉÂTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE MARSEILLE ET DE LA RÉGION

Nous publions ci-dessous les lettres échangées entre l'Association des Directeurs et M. H. Cado, administrateur extraordinaire de la Ville de Marseille, au sujet des rondes de Pompiers.

31 octobre 1939.

Monsieur H. Cado
Administrateur de la Ville de
Marseille
Hôtel de Ville
Rondes d'Incendie.

Marseille

Monsieur,

Par suite de l'état de guerre et de l'absence d'éclairage dans tous les quartiers de la ville, nombreux sont les établissements qui ont dû fermer leurs portes ou réduire leur nombre de représentations.

Malgré cela le service de ronde des pompiers présente à ces derniers les quittances mensuelles sur lesquelles il n'est tenu aucun compte de ce qui précède et du marasme actuel.

Nous vous serions très obligés de vouloir bien donner des instructions pour que ces quittances soient établies en rapport avec les séances réellement effectuées et ce, depuis le début des hostilités.

Dans l'attente du plaisir de vous lire, recevez, Monsieur l'Administrateur, avec nos remerciements, nos sincères salutations.

Le Président,

Le 6 Novembre
L'Administrateur Extraordinaire P.I.
à M. Fougere
Président de l'Association
des Directeurs de Théâtres
Cinématographiques
7, rue Venture - Marseille

Monsieur le Président,
A la date du 31 octobre 1939, vous avez bien voulu me demander de donner des instructions pour que les quittances mensuelles concernant les rondes d'incendie soient établies en rapport avec les séances cinématographiques réellement effectuées depuis le début des hostilités.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai devancé vos désirs en présentant au Conseil Municipal une proposition tendant à réduire de 10,15 ou 20 % selon les catégories, le taux des rondes d'incendie fixé par la délibération N° 6.682 du 13 mai 1938.

Au cours de sa séance publique du 28 octobre 1938, le Conseil Municipal a accepté cette proposition (Délibération N° 272 F.)

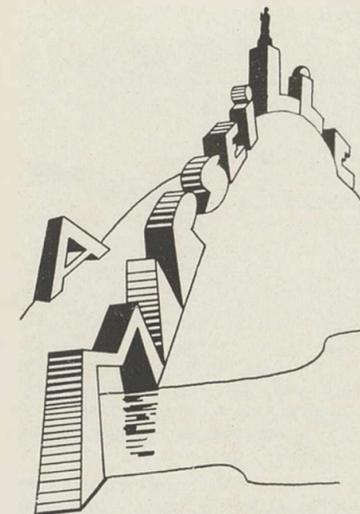
Les réductions seront appliquées à compter du 1er du mois qui suivra l'approbation de cette délibération par M. le Préfet des Bouches du Rhône.

En ce qui concerne l'éclairage public dont vous faites état dans votre lettre, vous savez que j'ai déjà pris des mesures pour en augmenter progressivement l'intensité.

Ces diverses améliorations permettront sans doute aux établissements cinématographiques, de reprendre leur activité, ce que je souhaite à tous les points de vue.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma considération très distinguée.

L'Administrateur Extraordinaire
de la Ville de Marseille, p. i.
H. CADO.



Les Programmes de la Semaine.

CAPITOLE. — Fermeture momentanée. Réouverture le 16.

PATHE-PALACE. — *Mon oncle et mon curé*, avec André Lefaur (Léon Warmis). Exclusivité.

ODEON. — *Le retour de Zorro*, avec John Carroll (Guy-Maïa-Films). Exclusivité.

REX et STUDIO. — *Noix de Coco*, avec Raimu (A. C. E.). En exclusivité simultanée.

MAJESTIC. — Fermeture momentanée. Réouverture le 16.

HOLLYWOOD. — *L'empreinte du loup solitaire*, avec Warren Williams (Columbia). Exclusivité.

RIALTO. — *Rose de Broadway*, avec Alice Faye et M. Moto dans les bas-fonds, avec Peter Lorre (20 th Century Fox). Seconde vision.

Présentations à venir

MARDI 14 NOVEMBRE
à 10 heures PATHE-PALACE (Ciné-Guidi-Monopole)

Marseille mes amours, avec Reda Caire.

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76-60
vous trouverez les meilleurs techniciens spécialistes
pour les Réparations
MÉCANIQUES et ÉLECTRIQUES
de votre
MATÉRIEL DE CABINE
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES
APPAREILS SONORES
"UNIVERSEL"
et du Matériel
BROCKLISS-Simplex

APY ■
PEINTURE
DÉCORATION
ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tel. C. 14-84
MARSEILLE

A TRAVERS LA PRESSE CHEZ LES AUTRES

On « sonne beaucoup le réveil », dans notre corporation et c'est fort bien. Mais peut-être serait-il mieux encore de s'entendre sur la qualité de cette sonnerie qui bien souvent rappelle trop vivement le « debout les morts » ; qui, s'il teinte d'héroïsme le paucier sur lequel il s'étale et peut parfois passer d'une scène à un public savamment préparé, n'a jamais réveillé un parfait cadavre ni même un solide dormeur.

Il faut en définitive que le cinéma possède un bon coffre (sans mauvais calembours) pour repartir... car il est bien vrai qu'il repart, le léger grossissement des corporatifs existants l'attesterait, et la réparation des inexistants le prouvera sous peu.

Parmi les « œuvres du réveil » il nous faut relever aujourd'hui une vigoureuse offensive de la *Cinématographie Française* qui publie sous la translucide signature de Paul Auguste H. :

Il fallait attendre. Attendre quoi? Frime que les Pouvoirs publics rétablissent les débouchés naturels: cinémas et marchés extérieurs, en levant les interdits accumulés. Secundo que d'un commun accord, c'est-à-dire par une reprise de l'action des organes syndicaux (encore une belle « mise en veilleuse »), chacun des membres de notre honorable corporation se remette à payer ce qu'il doit fut-ce avec termes et délais.

Ce n'est pas même parce qu'il peut tomber des bombes que le cinéma ne marche pas.

Attendez six mois et vous le verrez marcher, très brillamment, même sous les bombes.

Mais on aura entre temps sonné le réveil à tous les tiroirs-caisses fermés. On aura ranimé les façades des cinémas, battu le rappel du public. Les chefs syndicaux et leurs syndiqués auront fait ce nouveau serment du Jeu de Paume, de s'unir pour vivre, et pour cela de se payer leurs dettes réciproques.

N'est-on pas partout de cet avis ? Je crois que le plus tôt sera le mieux.

Ainsi exprimé tout cela semble clair comme de l'eau de roche: Union sacrée, sacrifices et compréhension on paie et tout va bien... Tout au plus faudrait-il rectifier l'allusion historique, c'est, plutôt que *Serment du Jeu de Paume*, *Nuit du 4 août* qu'a voulu dire M. Paul Auguste H., car nous ne voulons pas insinuer que sa pensée soit allé jusqu'à la *Journée des Dupes*...

L'étiquette ne change du reste pas grand chose à la marchandise, cet appel aux tiroirs-caisse reste surtout une exhortation aux sacrifices sans retour.

Car si elle existe, cette question des dettes est terriblement complexe, on ne peut pas classer sur le même rayon les impayés pour films livrés et entrés en exploitation avant la guerre avec ceux livrés *in extremis* et les autres... tous également dus pourtant.

Nous n'insisterons pas sur les réjouissantes prophéties du « Cinéma sous les bombes »... Nous nous permettrons même d'espérer une preuve plus calme de la vitalité de notre industrie... Chacun ses goûts.

Dans la colonne voisine, Colin Reval puise dans *l'Ecran*, une « décision » des Distributeurs français qui démontre pour le moins une certaine fantaisie dans l'intransigeance — ou

une certaine intransigeance dans la fantaisie.

1° En cas de fourniture par un même distributeur du programme complet les conditions minimum devront être de 25 % sans aucune diminution pour les actualités;

2° En cas de fourniture par un distributeur d'un film, seul, le pourcentage sera de 15 % également sans aucune diminution pour les actualités.

Ces conditions ne s'appliquent, bien entendu, qu'aux films en reprise, à l'exclusion de tout film nouveau.

Dans ce cas, comme dans l'autre, une garantie minimum, selon la valeur de la salle, sera imposée aux clients.

Bien entendu, chaque distributeur sera libre d'appliquer selon la valeur de ses films un pourcentage plus élevé que ceux exposés ci-dessus.

Il va de soi que les présentes conditions, applicables dès à présent, ne sont valables que pour autant qu'il n'y aura pas d'amélioration dans les conditions d'exploitation des salles.

M. Colin Reval n'a évidemment pas la naïveté de croire que ces arrangements à forme comminatoire vont tout arranger, mais il préfère se réserver avec un peu d'eau bénite de cour :

Il ne nous appartient pas d'entrer dans les discussions syndicales dont ce texte est l'objet.

Le marché français a été sérieusement désaxé pendant ces deux premiers mois de guerre.

Chaque directeur doit faire son devoir. Il le fera en travaillant honnêtement pour que notre industrie retrouve son équilibre. Le Cinéma français doit vivre. Notre industrie est aussi bien une industrie de paix que de guerre, appelée à rendre d'inestimables services au pays.

Par contre, dans la même *Cinéma-to*, mais à la page suivante, M. Fernand Morel déverse une belliqueuse verve dans un communiqué du front corporatif :

Sur le front de Marseille, une censure intelligente, aussi corporative qu'impartiale, interdisait la plus grande partie des films. Heureusement, des amis veillaient et ont pu faire revenir le bon sens.

En Vaucluse, et ailleurs hélas, dans un même département, les heures de fermeture étaient différentes. L'unification départementale est enfin réalisée.

Il y eut aussi des corps à corps, pour faire lever un grand nombre de réquisitions, démarches inutiles, et qui empêchaient nos amis de reprendre leur activité. Là encore, beaucoup de victoires non dénombrées. Nous connaissons des noms qui seront cités à l'ordre du Cinéma avec Croix de Malte bien entendu.

Toute cette activité journalistique a ceci de bon qu'elle doit faire bien plaisir aux auteurs responsables, mais que devient le cinéma là-dedans ? On nous répondra qu'il n'est question que de lui... évidemment, et c'est ce qui nous inquiète le plus.

Dans *Pour Vous*, G. Charenzol se livre à des suggestions qui pour n'être guère réjouissantes, se piquent d'être constructives.

Reprenant une idée du temps de Paix avec la force nouvelle donnée par le temps de guerre à la « contrainte », comme dit M. Paul Reynaud, à l'autorité dirigée comme disent les autres, Charenzol intitule tout bonnement son papier : *Donnez-nous un Dictateur du Cinéma*.

Pays de liberté, la France sait accepter l'autcrité quand les circonstances l'exigent. Nous ne songeons pas ici à faire sur le terrain politique d'inutiles incursions, mais il est bien évident que les méthodes de libre concurrence, de libre discussion, peuvent difficilement jouer quand les forces entières, morales et matérielles, du pays sont tendues vers un but unique.

Pour cet art jeune, moderne, qu'est le cinéma, on a été moins audacieux. Certes, nos services de propagande se sont immédiatement rendu compte du



Corlett et Réda-Caire dans une scène de Marseille, mes Amours

rôle capital que le film pouvait jouer, à l'intérieur de nos frontières et au delà et ceux que l'on a désignés pour le superviser — employons les termes de métier — ont fait ailleurs leurs preuves.

Au cours des semaines qui viennent de s'écouler, bien des projets ont été élaborés, bien des combinaisons échaufaucées entre la rue Rouget-de-l'Isle et l'avenue des Champs-Élysées. Plusieurs sont sans doute viables, heureux. Nous craignons pourtant qu'ils ne portent pas en eux ce dynamisme, cette force qui seuls peuvent faire de la production française une arme efficace; les circonstances sont trop favorables pour qu'elle ne s'efforce pas d'échapper aujourd'hui au climat malsain dans lequel trop longtemps elle a vécu.

Nous essaierons de dire un jour prochain ce que peut être le film en temps de guerre et ce que — à tout prix — il ne faut pas qu'il soit. Un très petit nombre d'hommes sont capables de réaliser ce que beaucoup sentent confusément. C'est parmi eux qu'il faut choisir, sans délai, le dictateur du cinéma. On fera remarquer sans doute qu'il

serait bon d'écartier les producteurs parce que le cinéma, beaucoup trop tributaire en temps de paix de la finance doit profiter des circonstances pour échapper à cette tyrannie de l'argent qui le paralyse dangereusement. C'est bien pour cela qu'il ne faudrait pas que des « commanditaires » dont la générosité n'est peut-être pas tout à fait désintéressée, viennent s'interposer entre les artisans du film et les organismes officiels. Ceux-ci sont mal avertis naturellement de certaines combinaisons; pour eux le monde du cinéma se révèle plein de pièges, d'embûches cachés; il faut être un professionnel pour les dépister du premier coup.

Il est bien vrai de dire qu'en notre pays de réflexes salutaires, chacun a repris son sang-froid (en admettant qu'il ait pu le perdre) et sait très bien où aller. Il est des petits ruisseaux qui savent exactement la grande rivière qu'ils veulent former même si la fin du temps de guerre venait modifier l'apparence du terrain...

M. ROD.

DIRECTEURS de Salles de Spectacles... UTILISEZ NOS

Bâtonnets de Crème Glacée

« DOMINO »

de qualité supérieure, présentés sous papier aluminium double de papier paraffiné, monté sur bâtonnets bois afin d'en rendre la dégustation plus facile.

CONSERVATION ASSURÉE par MEUBLE ÉLECTRIQUE

Nous consulter pour Prix s'éclairés selon quantité. Fournisseur des plus grandes salles de France et d'Algérie

ECHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

Nos bâtonnets correspondent à la dénomination « CRÈME GLACÉE » du décret du 30 mai 1937

Société A^{me} CRÈME - OR

FABRIQUE DE PRODUITS GLACÉS PASTEURISÉS

112, Avenue Cantini - MARSEILLE

Teleph. : D. 12.26 - D. 73.86.

Le GLACIER DU CINÉMA

Pour tout ce qui concerne

Le Matériel de Cinéma

et les CHARBONS LORRAINE

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp

MARSEILLE Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER

aux meilleures conditions.



CHEZ CINE SELECTION

La mobilisation de M. Jean Paoli laissant sans direction l'agence marseillaise de Ciné-Selection, cette firme a désigné pour le remplacer l'aimable Mlle Marguerite Burreli, à laquelle nous sommes heureux de présenter nos félicitations et nos vœux de bienvenue dans notre corporation.

CESSIONS DE CINÉMAS

MM. les Propriétaires et Directeurs de Salles sont informés que MM.

Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN A MARSEILLE

sont spécialisés dans les cessions de Salles cinématographiques dans toute la Région du Midi.

Les plus hautes références.
Renseignements gratuits. — Rien à payer d'avance.

COMMUNIQUÉS

Chambre Syndicale du Film Français

La Chambre Syndicale du Film Français, groupant les sections : Producteurs de films Français, Distributeurs de Films Français, Exportateurs de Films Français, vivement émue du communiqué paru dans la Presse le 5 Octobre 1939, tendant à officialiser un groupement intitulé : « Comité Technique du Film Français », tient à rappeler que dès le 3 Septembre 1939, la Chambre Syndicale du Film Français s'est mise à la disposition des Pouvoirs Publics en vue du maintien de l'activité de l'Industrie Cinématographique en France et, que, dans ce dessein et depuis cette date, elle n'a cessé d'avoir un contact permanent avec le Commissaire Général à l'Information représenté par M. Yves Chataigneau.

Elle tient à rappeler que le film français doit son existence et sa renommée, principalement aux efforts des Producteurs et Distributeurs Français qui n'ont pas hésité à investir des centaines de millions de francs dans la production française et dont trois cent millions en cours d'exploitation sont encore à récupérer.

La Chambre Syndicale du Film Français ne désire que continuer les bonnes relations qu'elle a toujours

eues avec ses collaborateurs, artistes et techniciens, mais elle tenait à faire la mise au point qui s'imposait.

Paris le 11 octobre 1939

Représentation intersyndicale de l'Industrie cinématographique.

La Représentation Intersyndicale de l'Industrie Cinématographique, 122, rue La Boétie, Paris, qui groupe la totalité des Chambres Syndicales de l'industrie cinématographique, tient à préciser que dès le début des hostilités, elle a apporté son concours entier et bénévole aux Pouvoirs Publics, en vue du maintien de l'activité cinématographique en France.

Depuis cette époque, elle est en contact permanent avec les services Cinéma-Photo du Commissariat Général à l'Information dirigés par M. Yves Chataigneau.

Les Pouvoirs Publics n'hésitent pas d'ailleurs à faire appel quotidienne-ment à la collaboration de cette importante organisation.

Paris le 11 octobre 1939.

Le Gérant : A. DE MASINI

Imprimerie MISTRAL - CAVAILLON

Technique Réparation Matériel

"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITÉ
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
RÉPARATIONS de PROJECTEURS
et FOURNITURES
Adressez-vous
aux ÉTABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée 76-63

Agent du Matériel Sonore
"UNIVERSSEL"
Agent du matériel BROCKLISS SIMPLEX

PROJECTEURS A. E. G.
EQUIPEMENTS SONORES

Système Klangfilm Tobis
AGENCE DE MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL
Tél.: N. 54-56

Directement au Constructeur
Appareils Parlants
"MADI VOX"
et tout le Matériel
12-14, RUE ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél.: Dragon 58.21

TRANSFORMATIONS
REPARATIONS
NOMBREUSES REFERENCES

APPAREILS SONORES
"UNIVERSSEL"
AGENTS GÉNÉRAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
20, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.

Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage

AUTOMATICKET
CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

Filmolaque
« Triple la vie du film »
Verlissage Intégral
Rénovation des
Copies Usagées
39 Rue Buffon
PARIS 5^{ème}
Tél.: PORT-ROYAL 28.97

CINEMECCANICA
MILANO
Agent Régional
W. DE ROSEN, Ing. ESE
278, Bd National - MARSEILLE
Tél.: N. 28-21.

LA TECHNIQUE
Cinématographique
Revue mensuelle fondée en 1930
consacrée exclusivement à
la technique du cinéma et
ses applications.
LE CINÉASTE, son supplé-
ment du petit format.
LE FILM SONORE, son sup-
plément corporatif.
Abonnement France et
Colonies 50 frs. par an.
34, Rue de Londres - PARIS-8

Corrections Acoustiques

ITA PARIS
8, Rue
LINCOLN
Agence du Sud Est :
CINÉMATELEC
29, Bd Longchamp — MARSEILLE

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU
PRIX DE GROS
22, RUE VILLENEUVE
Tél.: N. 62-62.

GRANET-RAVAN

MAISONS FLATIN-GRANET & C^{ie} & GRANET-RAVAN RÉUNIES

SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES
POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des Films en Service Rapide de Paris à Marseille et particulièrement de la distribution sur le littoral en collaboration avec la MAISON BERTIL DE NICE

MARSEILLE	5 ALLÉES I. GAMBETTA TEL. NAT. 40.24.40.25	40, RUE DU CAIRE	PARIS	TÉLEPH. GUT 85.77	9, R. MARÉCHAL PÉTAÏN TÉLÉPHONE: 838.69	NICE
ALGER	6, RUE COLBERT TÉLÉPHONE: 10.06	4, RUE S ^t DENIS	ORAN	TÉLÉPHONE 206.16	33, R. DE COMPIÈGNE TÉLÉPHONE: 06.29	CASABLANCA

... Qu'il faut avoir sous la main

AFFICHES	L'IMPRIMERIE MISTRAL	SCÉNARIOS
JOURNAUX		ENCARTAGES
ÉDITIONS		DÉPLIANTS
César SARNETTE, Successeur à CAVAILLON (Vaucluse) TÉLÉPHONE N° 20		
au Service du Cinéma		
Imprimeur des Éditions MARCEL PAGNOL .		

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA



17, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 48-26



AGENCE DE MARSEILLE
26, Rue de la Bibliothèque
Tél. Lycée 18-76 18-77



50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46-87



53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
Adr. Télég. : GUIDICINE



AGENCE DE MARSEILLE
52, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 7-85



AGENCE DE MARSEILLE
M. PRAZ, Directeur
114, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 01-81



FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49-61



LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42-10



75, Boulevard de la Madeleine
Tél. : N. 62-14



AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80



AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél. : Lycée 71-89



44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15.00 15.01
Télégrammes : MAÏAFILMS



PATHÉ - CONSORTIUM - CINÉMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15



Tél. Lycée 50.01



20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-04



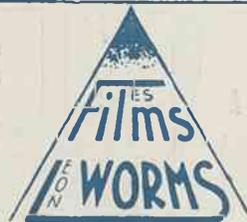
AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19



117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59



1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59



120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60



FILMS Angelin PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19



D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80



130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)



54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég
FILMSONOR MARSEILLE

ET LES AGENCES REGIONALES